

République Française

Département
des Ardennes

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la commune de Château-Porcien

Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié le

ID : 008-210800983-20240517-20240507-DE

Berger
Levrault

Séance du 17/05/2024

- Nombre de membres présents : 11
- Nombre de membres représentés : 3
- 15 membres afférents au Conseil Municipal.
- 15 membres en exercice.
- 14 membres ont pris part à la délibération.

Date de la convocation : 13/05/2024
Date d'affichage : 13/05/2024

Objet de la délibération :
2024-05-07

Achat des parcelles AB 220 et AB 221- M DEVIE Patrick

Présents : M. Didier SIMON, Mme Marie-Chantal CORNET, M. Ghislain BRIQUET, Mme Monique POURU, M. Jean-Pierre COUTTIN, M. Laurent PERONNET, Mme Nelly MARCHAND, Mme Françoise MAILLOT, M. Cédric FLEITER, Mme Céline ARTICLAUT, M. Jean-Luc LEGROUX,

Absents excusés : M. Patrick PERESSON, Mme Ariane SAULNIER donne pouvoir Mme Marie-Chantal CORNET, Mme Nadine BOJANEK donne pouvoir à M Jean-Pierre COUTTIN, Mme Sophie HEDOUIN donne pouvoir à M Didier SIMON

Secrétaire de séance : M Ghislain BRIQUET

Le 17 mai 2024 à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni en lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur SIMON, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 13 mai 2024.

Monsieur le Maire, ou son adjoint, est autorisé à l'unanimité à signer tous actes et pièces quelconques entraînant l'achat, au prix de mille quatre cent euros (1400 €), des parcelles cadastrées AB 220 et AB 221 appartenant à M Patrick DEVIE

Vote : Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 14

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le:
et publication ou notification
du

Fait en séance et les membres
présents ont signé après lecture.
Suivent les signatures.

Pour extrait conforme
Le Maire,



Envoyé en préfecture le 21/05/2024

Reçu en préfecture le 21/05/2024

Publié le



ID : 008-210800983-20240517-20240507-DE

